MUNICIPALITÉ
Saint-Félix-de-Kingsey

FORMULAIRE – DEMANDE D'ACCÈS À L'INFORMATION

Ce formulaire permet aux citoyens de demander l'accès à des documents détenus par la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Renseignements sur le demandeur

Date de la demande : _____

Nom du demandeur: _____

Adresse du demandeur : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Documents demandés

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Informations importantes

La demande est traitée conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

- Le responsable dispose de 20 jours (calendrier) pour répondre à la demande. Ce délai peut être prolongé de 10 jours, si nécessaire ;
- Votre demande doit être suffisamment précise pour permettre de repérer le document ;
- Une absence de réponse dans le délai prévu équivaut à un refus. Seule une demande écrite peut faire l'objet d'une demande de révision à la Commission d'accès à l'information ;
- Les frais applicables sont ceux prévus au *Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements nominatifs* (L.R.Q., c. A-2.1).

Signature du demandeur : _____ Date : _____

Réservé à l'administration

Demande reçue le : _____ Par : ☐ Comptoir ☐ Courrier ☐ Courriel

Nom de la personne ayant reçu la demande : _____

Nom de la personne ayant traité la demande : _____

Date de réponse à la demande : _____

Suivi / commentaires : _____

_____

_____

_____